

|| «LA PREVENTION DES CHUTES »

• PRÉSENTATION

- 6 millions de chutes et 9000 décès chaque année chez les personnes âgées en France.
- 1/3 des chutes sont à l'origine d'une hospitalisation et 1/3 sont à l'origine d'une perte d'autonomie.
- Dans les établissements de personnes âgées, la chute est la première cause d'événements indésirables.

• OBJECTIFS

- Permettre aux participants d'évaluer les capacités d'équilibre et les facteurs de risque individuels de chutes chez la personne âgée.
- Permettre aux participants d'agir sur les facteurs environnementaux de la chute et d'améliorer leurs pratiques professionnelles

• CONTENU

- Épidémiologie des chutes chez les personnes âgées,
- La fonction équilibre et la marche,
- Pathologies et traitement des troubles de l'équilibre et de la marche,
- Facteurs de risque individuels et environnementaux, indicateurs de suivi.
- Recommandations HAS sur la prévention des chutes et les contentions,
- Évaluation de la fonction équilibre et de la marche chez la personne âgée,
- Entretien de la fonction équilibre chez la personne âgée,
- Rôle de chaque soignant dans la prévention des chutes,
- Analyse de cas et proposition d'amélioration des situations à risque, consignées dans une fiche de suivi.
- Sécurité et confort du relever du sol, en cas de chute.

• DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situation, Jeux de rôles
- Analyse et partage de cas réels

• PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Intervenants auprès des publics fragilisés à domicile ou en structure.
- Aucun pré-requis
- 15 personnes maximum.

• DUREE ET COÛT

- 2 jours soit 14 heures, 590,00 euro/stagiaire
- PROCHAINE SESSION : nous contacter



AB Conseil

AB CONSEIL

18 avenue de la République
62420 Billy-Montigny
Tél : 06 75 82 43 41

Mail : abconseil62@gmail.com
www.ab-conseil.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 62.02783.62 auprès du Préfet de région Nord-pas-de-Calais-Picardie

- En conformité avec la loi n°2009-1437 du 24/11/2009 art.51 L6353-1 modifié du code du travail, une attestation de formation précisant notamment les objectifs, la nature, les résultats de l'évaluation des acquis et la durée de la session sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation



AB CONSEIL

18 avenue de la République
62420 Billy-Montigny
Tél : 06 75 82 43 41

Mail : abconseil62@gmail.com
www.ab-conseil.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 62.02783.62 auprès du Préfet de région Nord-pas-de-Calais-Picardie